

Paris, lundi 27 mars 2006

- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Colloque d'informations et d'échanges sur la mise en œuvre de la directive sur le bruit dans l'environnement les 4 et 5 avril 2006 au Conseil Régional d'Ile-de-France

Bruitparif (Observatoire du bruit en Ile-de-France) et le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit) organisent, les 4 et 5 avril prochains, avec le soutien de la Région Ile-de-France, un colloque sur le thème "Evaluer et gérer le bruit dans l'environnement : comment mettre en œuvre la directive européenne 2002/49/CE?".

Les deux journées se tiendront au Conseil Régional d'Ile-de-France (Hémicycle), 57 rue de Babylone, 75007 Paris.

La première journée (mardi 4 avril 2006), à vocation nationale, sera l'occasion de présenter la transposition française et les méthodologies à suivre, mais aussi d'aborder les premiers retours d'expériences en la matière, en France et à l'étranger.

La deuxième journée (mercredi 5 avril 2006), à vocation régionale et à destination directe des acteurs concernés en Ile-de-France, sera consacrée aux enjeux et implications de la directive européenne à l'échelle de l'Ile-de-France. Elle aura pour ambition d'informer sur les territoires concernés et la répartition des responsabilités, de dresser un panorama des initiatives lancées, de faire se rencontrer les différents acteurs, d'encourager la mutualisation des moyens et des expériences afin de répondre de la manière la plus pragmatique possible aux exigences de cette directive. Il s'agit en effet, pour les grandes infrastructures et l'ensemble du territoire de l'agglomération parisienne, d'établir des cartes stratégiques du bruit avant le 30 juin 2007 et de produire de plans de prévention des nuisances sonores pour le 18 juillet 2008.

Le programme détaillé de ce colloque est consultable sur notre site internet : www.bruitparif.fr

Contact presse : Tél : 01 75 00 04 00, Fax : 01 75 00 04 01, Email : contact@bruitparif.fr.